

Article Courrier Cauchois Vendredi 1^{er} mars 2019

Pour l'AMSAC et l'ASEF Une nouvelle présidente

Après avoir travaillé pendant 40 ans aux services des ressources humaines, c'est en octobre 2015 que Thérèse Chenault, nouvelle retraitée, s'est investie dans le conseil d'administration des deux structures ASEF et AMSAC. C'était son premier engagement dans le monde associatif : « *D'où ma surprise, car c'est très différent du monde de l'entreprise, au début j'ai eu un peu de mal à comprendre le fonctionnement car rien n'était clair pour moi* », avoue-t-elle.

Mais malgré tout, elle a tout de suite voulu s'investir davantage. Elle est devenue secrétaire adjointe en avril 2016, puis vice-présidente en avril 2017. C'est donc grâce à ce dernier titre qu'elle est devenue présidente à la suite de la démission de son prédécesseur, Christian Legros.

« *En tant que présidente, j'approfondis un peu plus les choses et je comprends un peu mieux le fonctionnement d'une association, continue la nouvelle présidente. Ce que je veux maintenant, c'est faire progresser les personnes salariées, car le but, c'est que les deux associations perdurent et pour perdurer, il faut absolument progresser !* »

L'AMSAC (Austreberthe multi-service aux chômeurs) procure aux demandeurs d'emploi des missions ponctuelles de travail qui répondent à des besoins urgents, leur permettant de maintenir des droits sociaux ainsi que de découvrir des métiers.

L'ASEF (Austreberthe service emplois familiaux), association



Thérèse Chenault, la nouvelle présidente

mandataire et prestataire de services, assure un service de qualité grâce à un personnel compétent et formé dans le domaine de l'aide à la personne.

Les deux associations recherchent toujours des bénévoles pour entrer au conseil d'administration, et pour l'ASEF des salariés pour l'aide à la personne, que l'association est prête à former.

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30. Fermeture le jeudi après-midi. AMSAC ASEF, 1 allée du Cogétéma à Pavilly. Téléphone : 02 35 92 15 43 ; courriel : associations@amsacasef.fr.